

## *Communiqué de presse*

### **La Communauté métropolitaine de Montréal soutient financièrement Ecotech Québec, la grappe des technologies propres.**

**Montréal, le 15 avril 2010** – La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) annonce sa participation au démarrage des activités d'Ecotech Québec en lui octroyant un montant de 500 000 \$, pour une période de trois ans, en vertu de sa stratégie des grappes métropolitaines.

Cette stratégie constitue le fer de lance du Plan de développement économique de la CMM. Le financement des grappes métropolitaines repose sur un cadre de financement où collaborent le secteur privé, la CMM ainsi que le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) et le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT). D'autres partenaires gouvernementaux seront au rendez-vous puisque Ecotech Québec se veut une grappe métropolitaine, à portée provinciale.

Les sommes engagées permettront le financement des opérations du secrétariat, le cinquième à voir le jour sur le territoire du Grand Montréal. Ecotech Québec mettra de l'avant des projets à valeur ajoutée qui bénéficieront à l'ensemble de l'industrie. Monsieur Gérald Tremblay, maire de Montréal et président de la CMM, salue la mobilisation industrielle derrière la démarche et précise que « Ecotech Québec sera un levier essentiel permettant aux idées, aux nouveaux produits et aux innovations de se concrétiser puisque ses actions contribueront à libérer le capital créatif de nos entreprises. Cette grappe fera de la métropole et du Québec une plaque tournante des technologies propres ».

La présidente du conseil d'administration provisoire d'Ecotech Québec, madame Andrée-Lise Méthot, fondatrice et associée principale de Cycle Capital Management, rappelle l'importance de ce secteur en forte croissance en citant un rapport récent de Technologies du développement durable du Canada (TDDC) : « Les entreprises de technologies propres ont connu un taux de croissance annuel de 47 % au cours de la récession 2008-2009 et estiment qu'elles auront une croissance de 117 % entre 2010 et 2012 ». De plus, madame Méthot ajoute que « Ecotech suscite déjà beaucoup d'intérêt et saura rapidement stimuler les synergies entre tous les acteurs de la grappe contribuant à la compétitivité de l'industrie ».

De nature transversale, la grappe métropolitaine à portée provinciale compte plus de 1 600 entreprises au Québec réparties notamment dans les sous-secteurs du traitement des eaux, de la conservation et du transport de l'eau, de l'air, des matières résiduelles, des sols et des eaux souterraines, de l'énergie renouvelable, de l'efficacité énergétique et de la gestion environnementale.

\* \* \*

Créée le 1er janvier 2001, la Communauté métropolitaine de Montréal est un organisme de planification, de coordination et de financement qui regroupe 82 municipalités, soit 3,7 millions de personnes réparties sur plus de 4 360 kilomètres carrés. La Communauté exerce des compétences dans les domaines de l'aménagement du territoire, du développement économique, du logement social, du transport en commun et de l'environnement.

- 30 -

Renseignements :

Marie-Pierre Ippersiel  
Conseillère en recherche  
Communauté métropolitaine de Montréal  
514-350-2550  
[mippersiel@cmm.qc.ca](mailto:mippersiel@cmm.qc.ca)

Pour plus d'information :

Denis Leclerc  
Président et chef de la direction  
Ecotech Québec  
514-914-1405  
[dleclerc@ecotechquebec.com](mailto:dleclerc@ecotechquebec.com)